

# CAP



# AGENT

# DE SÉCURITÉ

*La formation se déroule sur deux années scolaires et prépare le candidat à l'exercice des différents métiers de la sécurité au sein d'entreprises privées pourvues d'un service de sécurité ou de sociétés prestataires de services de prévention et de sécurité.*

## Equipements scolaires :

Un espace de travail adapté, fonctionnel, équipé de matériels et de mobiliers professionnels est réservé aux lycéens.

Une tenue vestimentaire professionnelle adaptée prise en charge conjointement par le Conseil Régional, l'établissement et la famille.

L'agent de sécurité assure la surveillance et le gardiennage des marchandises et des locaux, ainsi que la protection des personnes. Le plus souvent salarié d'une entreprise de gardiennage ou de services, il peut aussi être employé directement par une entreprise possédant un service de sécurité intégré.

Seul ou en équipe, il exerce principalement les missions suivantes :

- prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradations...);
- prévention et lutte contre tout événement perturbant la sécurité (incendies, inondations, incidents techniques...)
- participation au maintien de conditions normales d'hygiène et de sécurité, administration des premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise.

La formation est proposée aux élèves issus d'une classe de 3ème ou suite à un parcours en lycée général et technologique, à une autre formation professionnelle... selon profil.

Un partenariat est établi entre l'établissement scolaire et, les entreprises de sécurité.

Le CAP agent de sécurité permet d'accéder à différents types de métiers : Agent de sécurité, Convoyeur de fonds, Gardien de la police municipale, Agent cynophile de sécurité (après formation complémentaire) ...

Il recevra une formation lui permettant de mettre en œuvre les gestes techniques conformes aux certifications

- SSIAP1 (*Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes niveau 1*)
- PSE1 (*Premiers secours en Équipe niveau 1*)

## Contenu de la formation :

<b>Enseignement général</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Français et Histoire-Géographie</li> <li>&gt; Mathématiques et sciences</li> <li>&gt; LV1 Anglais –</li> <li>&gt; Education physique et sportive</li> <li>&gt; Arts appliqués</li> <li>&gt; Prévention santé – environnement</li> </ul>
<b>Enseignement professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Communication</li> <li>&gt; Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence</li> <li>&gt; Sécurité des personnes et des biens</li> <li>&gt; Sécurité incendie</li> <li>&gt; Législation</li> </ul>
<b>Accompagnement personnalisé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Aide personnalisée</li> <li>&gt; Ouverture sur l'extérieur (<i>visites...</i>)</li> <li>&gt; Tutorat, Soutien scolaire</li> <li>&gt; Réalisations pratiques</li> <li>&gt; Projets personnels, orientation...</li> </ul>
<b>Stages professionnels</b> 12 semaines sur les 2 années de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 6 semaines en 1<sup>ère</sup> année CAP</li> <li>&gt; 6 semaines en 2<sup>ème</sup> année CAP</li> </ul>

**POURSUITE possible d'ETUDES : BAC PRO Sécurité Prévention  
BP Agent technique de prévention et de sécurité**

**Mentions complémentaires : Sécurité civile et d'entreprise ou Sûreté des espaces  
ouverts au public**